



# DOMINIQUE SAUVAGEOT

## Gérante d'un GF en Bourgogne

**En Saône-et-Loire, Dominique Sauvageot conduit un groupement forestier familial depuis vingt-cinq ans. Avec l'aide de son époux, elle entend faire évoluer cette forêt vers des peuplements mélangés en privilégiant des interventions douces.**

**N**e vous y trompez pas. Malgré son faciès aimablement valonné, le Clusinois cache une géologie complexe. Cette terre de contrastes, où le rouge et le rose du relief se mêlent à de belles teintes d'ocre, inspire de la quiétude et une forme de sérénité à celui qui la contemple. Mais la nature de son assise granitique ne donne que des sols maigres, acides et peu fertiles. Quelques alluvions contentent bien l'agriculture en fond de vallée et il ne reste à la forêt que les pentes et les éminences pour espérer s'installer. Nous sommes aux confins méridionaux de la Bourgogne, entre les collines verdoyantes du Charolais à l'ouest et les monts boisés du Beaujolais vers le sud. À l'est s'étend le couloir de la Saône, une vaste plaine où prospèrent de riches forêts de chêne. Mais malgré la proximité géographique – à peine 50 km à vol d'oiseau –, un monde sépare les chênaies saônoises de haute venue des pauvres taillis du Clusinois. C'est dans ce milieu naturel un peu particulier que Dominique Sauvageot gère un domaine forestier familial depuis maintenant plus d'un quart de siècle. L'endroit lui vient d'un grand-père qui a eu l'idée saugrenue de racheter, dans les années 1920, une forêt exploitée à blanc par un scieur. Son ambition a été de la reboiser. « Mon grand-père a tâtonné en faisant beaucoup d'essais, d'expérimentations. Il a planté du sapin de Nordmann, du pin laricio de Corse, du robinier et même du mélèze... » Les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des espoirs de ce reboiseur sans doute un peu trop en avance sur son temps...

### METTRE EN VALEUR LE CHÊNE

« Cette ancienne propriété seigneuriale a été démembrée au début du xx<sup>e</sup> siècle et ma famille en possède aujourd'hui 130 hectares dont 108 hectares constitués d'un seul tenant. » Dominique Sauvageot nous dit que ce domaine bénéficie de la certification PEFC et du statut de groupement forestier, et qu'elle en assume la responsabilité en tant que gérante. Pour le quotidien, son mari Patrice lui prête un concours actif pour la gestion et sa mise en œuvre. L'état actuel de la forêt résulte de son histoire récente et des conditions de milieu sur laquelle elle est assise. « Nous retrouvons encore de nos jours, mais de manière disséminée, quelques placeaux de résineux issus de ces anciennes plantations. » La propriétaire bourguignonne précise cependant que la forêt a évolué au cours des ans vers un accru naturel de feuillus où le chêne occupe une place privilégiée. « C'est l'essence reine, l'arbre que nous cherchons à préserver et à mettre en valeur. »

D'après Dominique Sauvageot, le peuplement d'alors devait s'apparenter à une sorte de taillis sous futaie traité en balivage avec, pour vocation première, la production de bois de feu. « En ce temps-là, la forêt était habitée, il y avait beaucoup de monde dans les parcelles, des gens affairés à leur affouage et d'autres qui dressaient des meules à charbon de bois dont on voit encore des traces aujourd'hui. »

01. Dominique Sauvageot, gérante d'un GF en Bourgogne. © Bernard Rérat.

## VERS UNE FORÊT MÉLANGÉE

Dans les années 1980, une nouvelle orientation a été donnée au domaine. « Mon père a créé le GF et, dans le même temps, il a lancé un premier PSG. » Le plan simple de gestion prévoyait des replantations après coupes, notamment avec des enrichissements en peuplier, en merisier et en chêne rouge d'Amérique. Mais les résultats se sont révélés assez peu concluants. « Le chêne rouge, qui est pourtant réputé invasif, n'a pas eu grand succès. Le terrain trop humide, mal drainé lui convenait-il? », se demande la propriétaire. Toutes ces péripéties ont fait réfléchir Dominique Sauvageot quand, en 1997, elle succède à son père à la tête du GF. Le nombre d'affouagistes ne cessait de diminuer. Le marquage des bois en réserve a été abandonné au profit de celui en délivrance. Dans le deuxième PSG qu'ils ont rédigé en 2006, les époux Sauvageot ont tenu compte de ces évolutions. « Nous avons abandonné les coupes rases et les plantations au profit des peuplements feuillus existants que nous avons placés en phase de vieillissement, tout en cherchant à recréer par ailleurs du taillis et de la futaie. »

Dominique Sauvageot et son mari savent qu'ils doivent composer avec de multiples facteurs sur lesquels ils ont peu de prise. « La vente du bois de chauffage sur pied est devenue plus compliquée et faire intervenir des professionnels qui fournissent un travail de qualité n'est pas simple. » En décembre 2019, une tempête très localisée a provoqué beaucoup de dégâts dans la forêt du GF. « C'est à cette occasion que nous avons commencé à faire débarrasser nos bois par traction animale. » Dominique Sauvageot explique que beaucoup de parcelles se situent sur des sols granitiques acides. Recouverts d'argiles, ceux-ci sont soit très humides en période de pluie soit complètement déshydratés en période de sécheresse, ce qui occasionne un phénomène de compactage en cas de passage d'engins. « Nos sols sont si variés, leurs expositions si différentes que cela nous oblige à des opérations très localisées et très légères. C'est pourquoi nous souhaitons obtenir une forêt plus mélangée, plus naturelle avec des interventions plus douces. »



## SE FORMER ET S'INFORMER

Même s'ils reçoivent l'aide d'un expert forestier, Dominique Sauvageot et son mari ont voulu développer leurs connaissances en foresterie afin de prendre des décisions en connaissance de cause. « Nous sommes régulièrement en contact avec des techniciens du CRPF pour des conseils techniques et nous avons suivi un cycle Fogefor qui nous a beaucoup apporté dans de nombreux domaines. » Dominique Sauvageot trouve également dans le syndicat Fransylva une aide précieuse. Elle dit y adhérer depuis longtemps, ayant suivi les traces de son père qui en a été un membre actif pendant de longues années. Outre l'assurance responsabilité civile incluse dans la cotisation, la gérante du GF considère comme très important que le syndicat représente les intérêts des propriétaires forestiers qui peuvent se sentir parfois esseulés au fond de leurs bois. « Il y a également une évolution positive à Fransylva dans la transmission des informations, notamment celles concernant l'administratif et le législatif », estime Dominique Sauvageot.

**Bernard Rérat**

02. La gérante bénéficie de l'aide de son mari Patrice pour conduire le GF.  
03. Le Clusinois, une région doucement vallonnée. @ 02, 03 : Bernard Rérat.

